

ERRATUM

24.026

Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil**24.026 – HARMONISATION DE L'INFORMATIQUE DANS LA JUSTICE PÉNALE**

Décret approuvant la convention entre les cantons et la Confédération sur l'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (CHIJP)

Modification de l'article premier :

Article premier La convention entre les cantons et la Confédération sur l'harmonisation de l'informatique dans la justice pénale (CHIJP), du 23 novembre 2023, est approuvée.

Neuchâtel, le 30 septembre 2024